

Note de rentrée - Année scolaire 2014-2015

Horaires de l'école	<ul style="list-style-type: none">De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h45 les lundis, mardis et jeudisDe 8h30 à 12h00 les mercredisDe 8h30 à 12h et de 14h à 15h15 les vendredis. L'accueil dans la cour a lieu à partir de 8h20 et 13h50.
Etude (pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2)	De 15h45 à 17h15 (les vendredis de 15h15 à 16h45) pour les élèves inscrits à l'étude. L'inscription se fait auprès de la mairie. Tous les enfants qui restent à l'étude le soir doivent apporter leur goûter. Les élèves inscrits à l'étude qui désirent quitter à 16h30 doivent impérativement être en possession d'une autorisation écrite des parents (mot dans le cahier de liaison).
Vacances scolaires	Vacances de Toussaint : du vendredi 17 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014 Vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 2014 au lundi 05 janvier 2015 Vacances d'Hiver : du vendredi 13 février 2015 au lundi 2 mars 2015 Vacances de Printemps : du vendredi 17 avril 2015 au lundi 04 mai 2015 Vacances d'été : vendredi 3 juillet 2014 après la classe. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Absences	<ul style="list-style-type: none">Les parents peuvent prévenir le jour même le maître ou la maîtresse de l'absence de leur enfant en laissant un message sur le répondeur de l'école pendant les heures de classe.Un mot dans le cahier de liaison de votre enfant est indispensable pour justifier son absence.
Retards	Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure. Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure. Les retards perturbent le fonctionnement des classes et de l'école. Les « billets » de retard doivent être signés.
Absences des maîtres	Les remplacements dépendent de l'Inspection Départementale. Tout maître absent est remplacé dans la mesure des possibilités. Dans le cas contraire, les enfants sont accueillis dans une autre classe.
Relations parents-enseignants	<ul style="list-style-type: none">Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte.Les parents peuvent rencontrer les enseignants sur rendez-vous en le demandant sur le cahier de liaison.La directrice étant en classe la moitié de la semaine, il est parfois impossible de la contacter par téléphone. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur (qui sera écouté au plus vite) ou, si vous souhaitez la joindre, préférez plutôt ses jours de décharge qui vous seront communiqués dès que possible.
Cahier de liaison	C'est le lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents, après que ceux-ci en aient pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous, etc. Nous vous invitons à le consulter quotidiennement.
Matériel	<ul style="list-style-type: none">Les livres prêtés par l'école doivent être couverts proprement avec du papier plastique non adhésif et munis d'une étiquette.Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants.
Parasites	Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents sont par conséquent invités à être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leurs enfants. Il existe désormais des produits très efficaces.
Assurance	Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties, etc.). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques et remettront le plus vite possible une attestation d'assurance au maître ou à la maîtresse . Les parents peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire.
Site de l'école	Vous pourrez y trouver les informations importantes de l'école (compte rendu des conseils d'école, informations sur le fonctionnement, ...) mais aussi suivre l'actualité de la classe de votre enfant. N'hésitez pas à le consulter régulièrement à cette adresse : http://blog.crdp-versailles.fr/elemboussoussaintyon/ Pour aller plus vite, sur Google , saisir : Ecole Fontaine Saint Lubin. C'est le premier lien !

Signature des parents :